



Faculté des sciences sociales | Faculty of Social Sciences
École d'études politiques | School of Political Studies

INTRODUCTION À LA POLITIQUE CANADIENNE
POL 2501 [A00]
Trimestre de l'automne 2025

Information du cours

Horaire du cours :

Les **lundis de 16h à 17h20** et les **mercredis de 14h30 à 15h50**

Ce cours se déroulera en ligne synchrone (sans enregistrement) sur Zoom. Les liens Zoom seront disponibles à chaque semaine sur Brightspace (dans l'onglet Zoom). Les étudiants ont la responsabilité d'assister aux cours et d'avoir un ordinateur équipé d'une caméra.

Information de la professeure

Nom : Audrey Gagnon

Courriel : AGAGNON2@UOTTAWA.CA

Disponibilité / Heures de bureau : Les lundis de 11h à 12h ou sur rendez-vous

Préférences de communication : par courriel

Avant d'envoyer une question par courriel, veuillez lire *complètement* ce plan de cours et explorer les ressources associées. Les réponses à plusieurs questions se trouvent dans ce document et nous renvoyons les étudiants au plan de cours si la réponse est déjà disponible. Veuillez allouer au moins **deux (2) jours ouvrables** pour une réponse avant de faire un suivi ou d'essayer de nous rejoindre via un autre mode de communication.

Description officielle du cours

Fondements de l'espace politique canadien. Constitution, parlementarisme et fédéralisme. Partis politiques et élections. Aperçu des forces politiques (classes, groupes, mouvements). (CAN)

Description supplémentaire pour le cours

Ce cours offre une introduction à la politique canadienne et aux institutions de gouvernance du pays. L'accent est mis sur les principes et les pratiques qui structurent l'exercice du pouvoir politique au Canada,

ainsi que sur la manière dont les institutions et les dynamiques politiques canadiennes ont été, et continuent d'être, façonnées par une quête d'accommodement de la diversité.

Résultats d'apprentissage du cours

Résultats d'apprentissage

À la fin de ce cours, les étudiants devraient être capables de démontrer une connaissance des thèmes fondamentaux de la politique canadienne, ainsi qu'une compréhension du fonctionnement des institutions politiques canadiennes. Ils devraient également faire preuve d'un certain niveau de compétences analytiques, critiques et de synthèse.

Matériel requis

Les étudiants devront se procurer la dernière édition du volume suivant :

La politique québécoise et canadienne. Acteurs, institutions, sociétés. 3e édition, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 2025, sous la direction de Alain-G. Gagnon, Félix Mathieu et Paul May.

*Note : il est important de se procurer la **3^e édition** plutôt qu'une édition précédente, car celle-ci comporte des modifications significatives et de nouveaux chapitres. Il est possible de se procurer ce livre par l'intermédiaire de la librairie universitaire ou auprès de l'éditeur (au coût de 67\$).

Stratégie d'évaluation

Rédaction de notes de lecture : $2,5\% \times 8$ notes de lecture = 20% (à remettre sur **Brightspace** tout au long de la session)

Deux essais : $17,5\% \times 2$ essais = 35% (à remettre sur **Brightspace** le 9 octobre et le 13 novembre avant minuit)

Examen final : 45% (en présentiel)

Politiques d'évaluation et attentes

Présence au cours

La présence aux cours est essentielle à la réussite des étudiants.es, mais les absences ne seront pas pénalisées. Il est de la responsabilité des étudiants.es d'assister aux cours et de participer aux échanges.

Politique de l'École d'études politiques par rapport à la note EIN

Échec au cours – EIN (F) : en vertu de [l'article A.-3.6](#), l'étudiant est mis en échec lorsqu'il n'a pas accompli une ou des évaluations identifiées comme étant obligatoires dans le plan de cours approuvé par l'unité scolaire.

Selon la politique établie par l'École d'études politiques, une ou des évaluations identifiées comme étant obligatoires est défini comme suit: un ou plusieurs examens (mi-session, final) ou tout autre travail (quiz, tests, exposés, travaux de recherche, etc.) **valant un total de 15% ou plus de la note finale.**

À noter qu'une demande de différé refusée peut donc mener à un échec au cours.

Conformément au [Règlement académique A-9](#), tout-e étudiant-e qui s'interroge quant à une note qui lui a été attribuée doit communiquer avec le-la professeur-e afin de mieux comprendre les motifs ayant mené à cette note, et articuler ses inquiétudes. Si, malgré les explications fournies et les résultats de la discussion avec le-la professeur-e, l'étudiant-e reste convaincu-e que la note n'est toujours pas appropriée, il/elle se doit de recourir au mécanisme officiel de révision de notes prévu à cet effet. Pour plus de détails sur le fonctionnement de ce mécanisme et la manière de l'initier, voir le Règlement académique A-9 susmentionné. Il est à noter que le processus de correction et d'établissement des notes résulte de la connaissance et de l'expérience pédagogique que les professeur-e-s, les assistant-e-s d'enseignement et les correcteurs-trices possèdent et mettent au service de l'apprentissage des étudiant-e-s. Il n'est pas acceptable de harceler les assistant-e-s d'enseignement et les professeur-e-s à ce sujet, ou de persister à essayer de négocier sa note. À cet égard, les étudiant-e-s sont invité-e-s à prendre connaissance du [Règlement 130, « Droits et conduite responsable des étudiant-e-s »](#).

Intégrité des examens

- Veuillez prendre note que **l'examen final de ce cours aura lieu en salle de classe**, durant l'horaire des examens.

Travaux en retard

Tous les travaux doivent être soumis à la date et à l'heure prévues. Nous évaluerons si votre travail est en retard ou non en fonction de la date et de l'heure de remise sur le site Brightspace.

Pour les notes de lecture : Les soumissions tardives ne seront pas acceptées (voir les informations dans la section *Détails à propos des évaluations*).

Pour les essais : Toutes les soumissions en retard seront immédiatement pénalisées de 5%, avec un supplément de 5% pour chaque jour de retard, jusqu'à un maximum de 3 jours, y compris les week-ends. **Après trois jours, vous recevrez une note de zéro (0 %).**

Politique de l'École d'études politiques pour les travaux différés pour cause de maladie ou de situation de vie exceptionnelle

Les étudiant.e.s qui, pour des raisons de santé ou de circonstances personnelles exceptionnelles, ne sont pas en mesure de remettre leur travail à temps, sont tenus de contacter l'École d'études politiques (politi@uottawa.ca) **dans les trois (3) jours ouvrables qui suivent la date de la remise du travail**, et ce, à moins de circonstances exceptionnelles, documentées, qui empêcheraient l'étudiant.e de le faire.

Une justification écrite est requise lors de la soumission de la demande. Si aucune justification ou documentation n'est soumise avec la demande, la demande sera automatiquement refusée.

L'École se réserve le droit d'accepter ou de rejeter la justification présentée. Dans ces cas, l'École se réserve également le droit de mettre en place un accommodement autre qu'une évaluation différée.

Calcul de la nouvelle date d'échéance pour les travaux différés :

- **Un certificat médical doit être soumis** : le nombre de jours ouvrables ajoutés sera égal au nombre de jours d'absences (en jours ouvrables) indiqués sur le certificat médical. Le travail ainsi différé devra être remis le dernier jour ouvrable ajouté, à la même heure que celle prévue initialement.

À noter que la nouvelle date de remise prévue dans le cadre de cette proposition s'applique même si le différé n'a pas encore été approuvé. Les étudiants ne devraient pas attendre que le différé soit approuvé avant de remettre le travail.

Examens et examens maison manqués et demandes de note différée

Les étudiant.e.s excusé.e.s d'une évaluation doivent écrire une évaluation différée, sauf dans le cas d'un changement de pondération offert par le professeur. Le professeur peut refuser d'offrir une évaluation différée et, au lieu, offrir un changement dans la pondération des évaluations qui restent à faire dans le cours, pourvu que (i) ce changement de pondération soit expliqué dans le syllabus et (ii) il satisfait à la règle du 25 pourcent ([règlement scolaire A-8](#)) et à la règle de l'examen final.

IMPORTANT :

- L'évaluation différée devra avoir lieu le plus tôt possible et dans les six (6) mois suivant la fin du trimestre. Le formulaire [Déclaration d'absence à un examen](#) peut être obtenu en ligne et doit être rempli dans les trois (3) jours ouvrables qui suivent la date de l'examen ou du test, et ce, à moins de circonstances exceptionnelles, documentées, qui empêcheraient l'étudiant.e de le faire ([règlement académique A-8.6](#)). Une fois complété, le formulaire sera automatiquement envoyé à l'unité scolaire qui donne le cours.
- Tous les examens **finaux** différés des cours à la Faculté des sciences sociales, à l'exception des cours ECO et de SVS 3505 et SVS 3515, auront lieu le trimestre prochain (veuillez consulter la page web des [Dates importantes et échéances scolaires](#) pour connaître les dates spécifiques).
- En cas d'une seconde absence d'un examen (de mi-session ou final), un certificat médical ou une justification et preuves de circonstances exceptionnelles doivent être soumis avec le formulaire en ligne. Les raisons telles que les voyages, le travail et les erreurs commises dans la lecture de l'horaire des examens ne sont pas acceptées. Si la deuxième demande est acceptée par l'École, un accommodement autre qu'une évaluation différée pourrait être mis en place.

Conflits d'examen

- Tout conflit avec un examen final doit être signalé au bureau des études de premier cycle de la Faculté dès que le calendrier d'examen final est publié.

Détails à propos des évaluations

Les travaux peuvent être remis **en français ou en anglais**. Dans les deux cas, la qualité de la langue sera évaluée.

L'utilisation de **l'intelligence artificielle n'est pas permise** pour la réalisation des travaux.

Les travaux remis dans le cadre de ce cours seront analysés à l'aide d'un outil de détection du plagiat (Turnitin Originality) pour un examen de la similarité textuelle afin de vous aider à éviter le plagiat. Ce processus implique que les essais seront inclus comme documents sources dans la base de données de référence de l'outil, où ils seront utilisés uniquement dans le but de détecter les similitudes.

Notes de lecture (2,5% x 8 = 20%)

Tout au long de la session (sauf lors des semaines 1, 7 et 14), vous devez soumettre des notes de lecture qui résument les éléments importants du texte désigné pour la semaine. Les notes de lecture doivent se conclure en soulignant une critique du texte, en discutant un élément du texte qui vous a particulièrement interpellé ou en proposant une ou des questions pour aller plus loin.

La longueur attendue des notes de lecture est de 300-400 mots. Votre document doit être à double interligne, en Times New Roman et la taille de la police doit être de 12. Veuillez inscrire votre nom, votre numéro d'étudiant et le nombre de mots en haut du document. Vous devez également ajouter un titre à votre travail (celui-ci peut être le titre du texte).

Les notes de lecture ont pour objectif de permettre aux étudiants de faire le point sur leur lecture du texte de la semaine. Aucune rétroaction ne sera fournie, car ces exercices sont conçus comme un outil d'apprentissage personnel. Un étudiant qui remet un travail compétent – incluant un résumé, une conclusion critique et le respect des consignes – obtient automatiquement 2,5 points. Un travail incomplet reçoit la note de 0.

N'utilisez aucune source supplémentaire pour effectuer cet exercice.

Veuillez soumettre votre document sur *Brightspace* avant chaque classe du **lundi (avant 16h)**. Les soumissions tardives ne seront pas acceptées. Vous pouvez soumettre vos notes de lecture à l'avance et vous avez la possibilité de ne pas soumettre de note de lecture lors de trois des séances de la session. Pour cette raison, les demandes d'accommodement ne seront pas prises en compte; soyez prévoyant.

Deux essais (17,5% x 2 = 35%)

Le premier essai porte sur la série documentaire « Les champions » de Donald Brittain.

Le deuxième essai porte sur un texte qui sera disponible sur *Brightspace* quelques semaines avant la date de la remise.

Chaque essai comporte trois sections :

- 1) **Court résumé:** dans cette section, vous devez brièvement identifier ce que le réalisateur/l'auteur tente de démontrer, quels sont les principaux arguments avancés et quelle est la principale conclusion. Cette section doit comporter **entre 250 et 300 mots**.

- 2) **Discussion mettant en évidence un lien avec un aspect de la matière vue en classe** : dans cette section, vous devez expliquer comment un élément abordé en classe est en lié à l'argument proposé par le réalisateur/l'auteur. Assurez-vous **d'identifier et d'expliquer clairement l'élément abordé en classe** avant de commencer votre analyse. Par exemple, vous pouvez discuter de la façon dont cet élément du cours complémente, renforce ou contredit l'argument proposé par le réalisateur/l'auteur. Cette section doit comporter **entre 350 et 400 mots**.
- 3) **Discussion mettant en évidence un lien avec un événement ou un phénomène d'actualité au Canada** : dans cette section, vous devez analyser comment un événement ou un phénomène d'actualité politique canadienne, survenu **au cours de la dernière année**, est lié à l'argument présenté par le réalisateur/l'auteur. Assurez-vous d'identifier clairement l'événement/le phénomène, d'expliquer brièvement de quoi il s'agit et **d'ajouter une référence** renvoyant à une source médiatique canadienne crédible traitant de cet événement/ce phénomène. Par exemple, vous pouvez discuter de la façon dont cet événement/ce phénomène complémente, renforce ou contredit l'argument proposé par le réalisateur/l'auteur. Cette section doit comporter **entre 250 et 300 mots**.

Vous devez donner un **titre** à votre travail et identifier chaque section par un **sous-titre**, suivi du nombre de mots que l'on retrouve dans la section.

Votre travail sera évalué en fonction de votre capacité à identifier les arguments clés des auteurs et à les résumer de manière **concise**, ainsi qu'à votre capacité à soulever un lien **pertinent et original** entre ces arguments et la matière vue en classe et l'actualité politique canadienne. Soyez spécifique, précis, explicite et constructif. Évitez les arguments vagues et généraux. N'oubliez pas que chaque section est relativement courte : faites en sorte que chaque mot compte.

La longueur attendue des essais est d'un minimum de 850 mots et d'un maximum de 1000 mots. Votre document doit être à double interligne, en Times New Roman et la taille de la police doit être de 12. Veuillez inscrire votre nom, votre numéro d'étudiant et le nombre de mots en haut du document.

Aucune source supplémentaire n'est requise pour réaliser cet exercice, à l'exception du lien renvoyant à une source médiatique canadienne. Veuillez utiliser le style de référence Auteur-date (Nom de famille de l'auteur, Date de publication) et le style suivant dans la bibliographie:

- Nom de famille, Prénom, et Prénom Nom de famille. Date de publication (ex. le 2 septembre 2025). « Titre de l'article ». *Nom de la source*. Lien URL.

Veuillez soumettre vos essais sur *Brightspace* le 9 octobre et le 13 novembre **avant minuit**. Toutes les soumissions en retard seront immédiatement pénalisées de 5%, avec un supplément de 5% pour chaque jour de retard, jusqu'à un maximum de 3 jours, y compris les week-ends. **Après trois jours, vous recevrez une note de zéro (0 %)**.

Examen final (45%)

L'examen final se déroulera en **présentiel**. Il évaluera votre compréhension de certains des thèmes et des concepts et abordés tout au long de la session. Des exemples de questions seront proposés durant les cours.

Calendrier du cours

Semaine 1 (3 septembre) : Introduction

- Pas de lecture

Semaine 2 (8 et 10 septembre) : Les grands axes de la diversité au Canada

- Chapitre 2 – Félix Mathieu et Evelyne Brie. La toile identitaire au Québec, au Canada et chez les peuples autochtones

Semaine 3 (15 et 17 septembre) : La Constitution – le gouvernement parlementaire (partie 1)

- Chapitre 5 – André Lecours. Le parlementarisme au Québec et au Canada

Semaine 4 (22 et 24 septembre*) : La Constitution – le gouvernement parlementaire (partie 2)

*24 septembre : Séance individuelle pour écouter les deux premiers films de la série documentaire de Donald Brittain, 1978, « Les champions : la façade du pouvoir » (55 min), et « Les champions : surprenantes destinées » (57 min) :

Les documentaires sont disponibles sur le site de l'ONF :

https://www.onf.ca/film/les_champions_la_facade_du_pouvoir/

https://www.onf.ca/film/champions_surprenantes_destinees/

- Chapitre 6 – Donald J. Savoie. Le pouvoir au sommet

Semaine 5 (29 septembre* et 1 octobre) : La Constitution (suite)

*29 septembre : Séance individuelle pour écouter le dernier film de la série documentaire de Donald Brittain, 1988, « Les champions : Le dernier combat » (1h27 min)

Ce documentaire est disponible sur le site de l'ONF :

https://www.onf.ca/film/champions_dernier_combat/

- Chapitre 1 – Guy Laforest et Alain-G. Gagnon. Comprendre la vie politique au Québec et au Canada

Semaine 6 (6 et 8 octobre) : La Constitution – le fédéralisme

***9 octobre avant minuit: Remise du premier essai**

- Chapitre 10 – Xavier Dionne, Alain-G. Gagnon et Gustavo Gabriel Santafé. L'évolution des conceptions du fédéralisme au Canada

Semaine 7 (du 13 au 17 octobre) : Semaine d'étude

Semaine 8 (20 et 22 octobre) : La Constitution – la Charte des droits et libertés

- Chapitre 8 – Louis-Philippe Lampron. Les institutions judiciaires et le phénomène de la judiciarisation du politique au Québec et au Canada

Semaine 9 (27 et 29 octobre) : Les partis politiques et les élections

- Chapitre 16 – Allison Harell et Philippe Duguay. Les élections au Québec et au Canada

Semaine 10 (3 et 5 novembre) : Le Québec (partie 1)

- Chapitre 4 – Louis Balthazar et Jérémy Elmerich. Les nombreux visages du nationalisme québécois

Semaine 11 (10 et 12 novembre) : Le Québec (partie 2)

***13 novembre avant minuit: Remise du deuxième essai**

- Chapitre 14 – Audrey Gagnon et Efe Peker. Les nombreux visages du populisme de droite au Canada

Semaine 12 (17 et 19 novembre) : Le multiculturalisme et l'immigration

- Chapitre 19 – Paul May. Le multiculturalisme, l'interculturalisme et leurs critiques

Semaine 13 (24 et 26 novembre) : Les enjeux autochtones

- Chapitre 3 – Simon Dabin. Le colonialisme canadien et les peuples autochtones : État des lieux de la réconciliation

Semaine 14 (1 décembre) : Séance pour finir ou réviser la matière

Période d'examens : 4-17 décembre

Bibliographie

Voir la section précédente.

Affirmation autochtone

ANISHINÀBE

Ni manàdjiyànàníg Màmìwinini Anishinàbeg, ogog kà nàgadawàbandadjig iyo akì eko weshkad. Ako nongom ega wìkàd kì mìgiwewàdj.

Ni manàdjiyàñàníg kakina Anishinàbeg ondaje kaye ogog kakina eniyagizidjig enigokamigàg Kanadàng ejí ondàpinangig endàwàdjín Odàwàng.

Ninisidawinawàñàníg kenawendamòdjig kije kikenindamàwin; weshkinìgidjig kaye kejeyàdizidjig.

Nigijeweninmàñàníg ogog kà nìgàni sòngideyedjig; weshkad, nongom; kaye àyànikàdj.

[Écouter la version audio](#)

FRANÇAIS

Nous rendons hommage au peuple algonquin, gardien traditionnel de cette terre. Nous reconnaissons le lien sacré de longue date l'unissant à ce territoire qui demeure non cédé.

Nous rendons également hommage à tous les peuples autochtones qui habitent Ottawa, qu'ils soient de la région ou d'ailleurs au Canada.

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés.

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Informations additionnelles importantes : Ces informations sont **affichées** sur le site web de la Faculté des sciences sociales, à la section [Carrefour étudiant](#) sous l'onglet « [Ressources, règlements administratifs et académiques](#) ».

- **Droit de propriété intellectuelle du contenu de cours** : Le ou la professeur.e conserve les droits d'auteur sur tout le matériel créé dans le cadre de son cours, y compris les cours en ligne, sauf s'il a conclu un autre accord selon sur droits d'auteur. Veuillez consulter la page web du [Bureau du droit d'auteur](#) ou consulter votre professeur.e.
- **L'intelligence artificielle (IA) et l'intégrité académique** : Veuillez consulter votre professeur.e afin d'établir les paramètres [d'utilisation de l'IA dans le cadre de son cours](#).
- **Santé et mieux-être** : Il existe de [nombreuses ressources](#) qui peuvent vous aider.
- **Règlement 130 - Droits et conduite responsable des étudiantes et étudiants** : Le nouveau Règlement 130 sur les droits et la conduite responsable des étudiantes et étudiants établit un cadre régissant l'exercice et le respect des droits des étudiantes et étudiants dans leurs interactions entre eux et avec les autres membres de la communauté universitaire.
- **Politiques institutionnelles et règlements académiques** : Il est très important de connaître les [politiques institutionnelles et les règlements académiques](#) associés à votre succès scolaire. Ci-dessous, une courte liste de règlements académiques clés avec lesquels vous devriez vous familiariser :

- **Intégrité académique et inconduite académique**
Si vous désirez des clarifications, veuillez consulter le [Règlement académique A-4](#) ou consulter votre professeur.e.
- **Le bilinguisme à l'Université d'Ottawa**
Selon le [Règlement Académique A-1](#) : « Les membres de la population étudiante ont le droit de rédiger leurs travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de leur choix, et ce, indépendamment de la langue d'enseignement du cours, à l'exception des programmes et des cours pour lesquels la langue est une exigence. »
- **Règlement - évaluation différée**
Selon le [Règlement académique A-8.6](#) : «.. les étudiantes et les étudiants doivent déclarer au moyen du formulaire [en ligne Déclaration d'absence à un examen](#) de mi-session ou final dans les trois (3 jours) ouvrables qui suivent l'examen. Un frais administratif 60\$ sera imposé au compte de l'étudiant ou de l'étudiante.